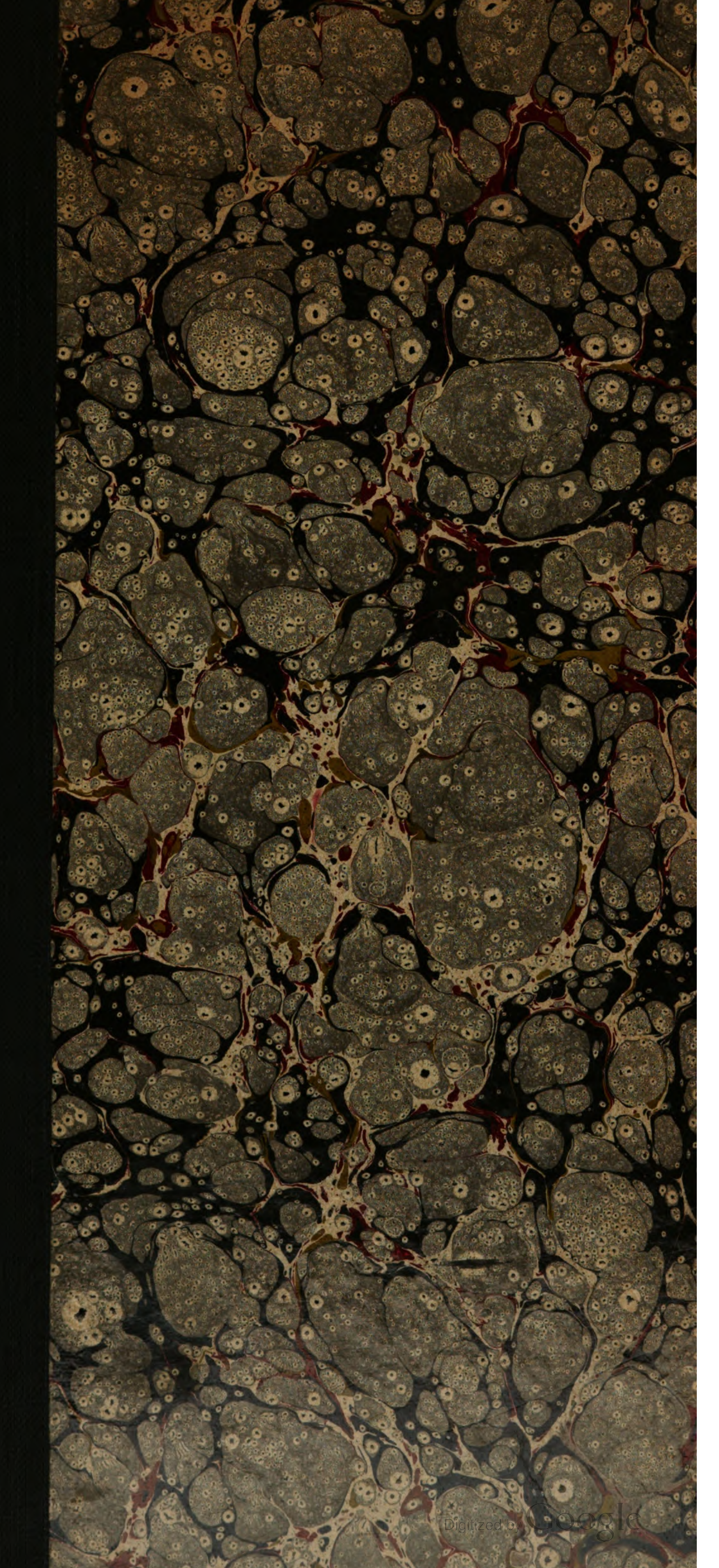
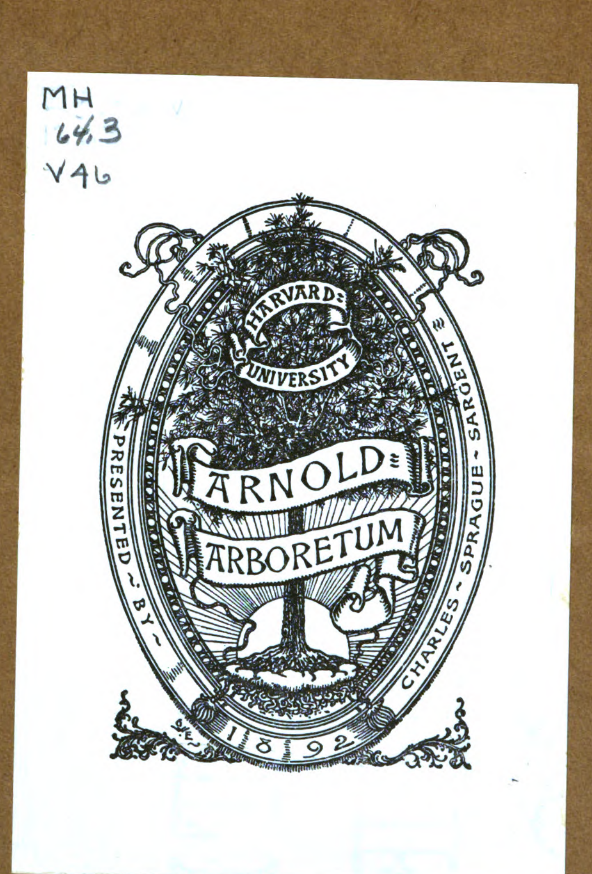
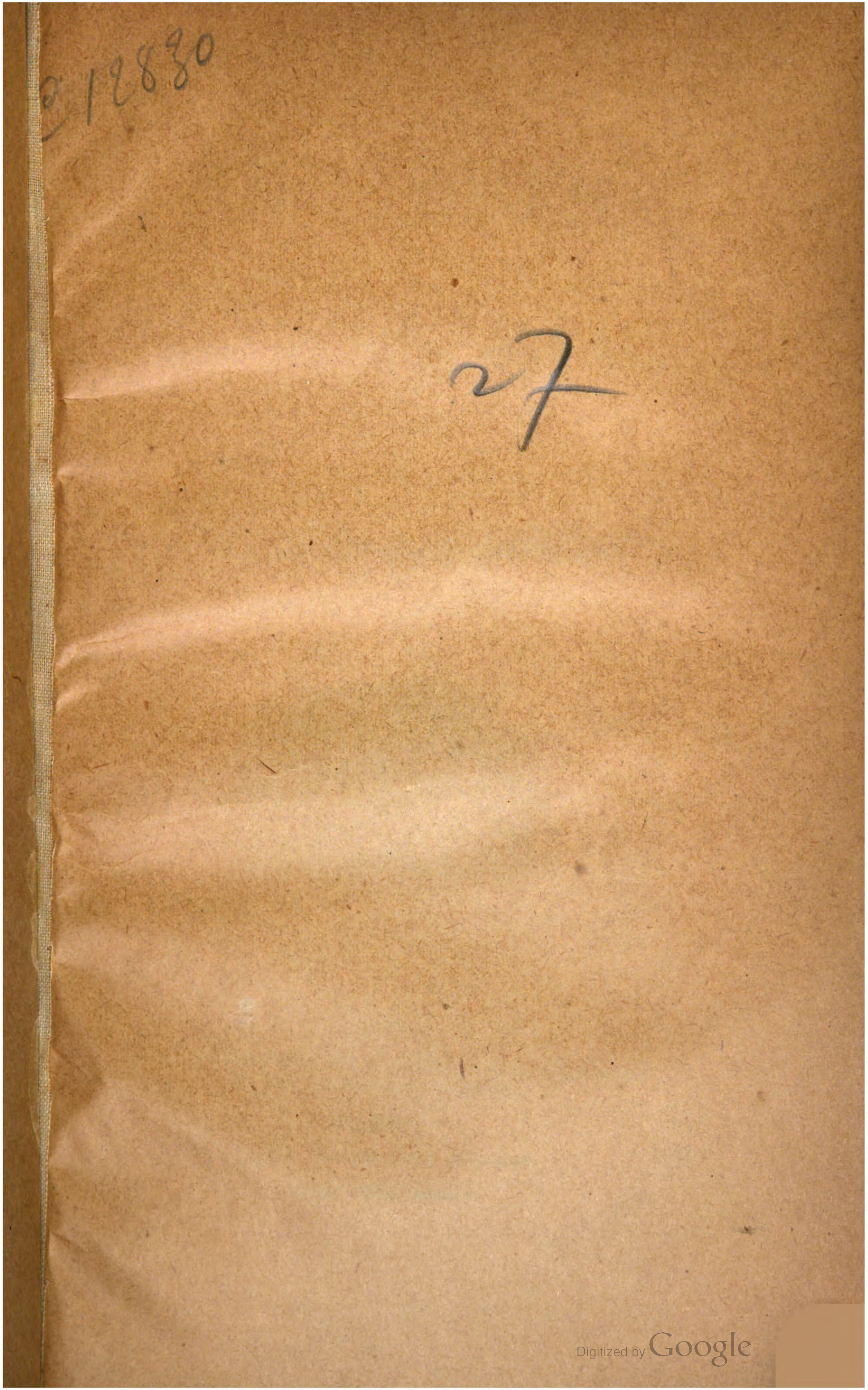


vetum


HARVARD
UNIVERSITY
ARNOLD
ARBORETUM
PRESENTED ~ BY ~
CHARLES ~ SPRAGUE ~ SARGENT
1892



12880
27

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DE METZ.

LETTRES, SCIENCES, ARTS, AGRICULTURE.

XXVIe ANNÉE. — 1844-1845.



METZ.

AU BUREAU DE L'ACADÉMIE, RUE ET BATIMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE,
ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

PARIS.

CHEZ DÉRACHE, LIBRAIRE, RUE DU BOULOY, 7.

1845.

Dec. 1912
27826.

royale, qui déclarerait soumises au régime forestier, les parties de ces terrains, qui auraient été reconnues les plus propres à la végétation du bois, et dont le repeuplement ou l'ensemencement devrait être confié à des agents spéciaux, ou adjugé avec garantie de réussite.

On sent bien que cette mesure, qui imposerait aux communes des charges momentanées qu'elles seraient forcées de faire peser sur leurs autres propriétés, ne devrait être appliquée que successivement et proportionnellement à leurs ressources, afin de ne pas sacrifier, par opposition à ce qui s'est pratiqué trop souvent, leurs intérêts actuels au bénéfice de l'avenir.

Voilà, Messieurs, les réflexions que m'a suggérées la question relative aux biens communaux, que vous avez mise de nouveau au concours cette année. Je serais heureux, si les vues que j'expose, satisfaisaient aux conditions de votre programme, et pouvaient jeter quelque lumière sur une question qui intéresse essentiellement la bonne administration des communes, les progrès de l'agriculture et la fortune publique dans la reproduction des forêts.



IMPORTANCE DE POPULARISER

DANS LA MOSELLE

L'INDUSTRIE SÉRICICOLE,

PAR M. VAULTRIN, AVOCAT A METZ.

Le ver à soie est une des plus riches et des plus surprenantes productions de la nature...... On y trouve l'utile, l'agréable et même le merveilleux.

MAISON RUSTIQUE, 1768.

Depuis quelques années et notamment depuis l'exposition de l'industrie messine, en septembre 1843, il a été bien des fois question, dans notre département, de mûriers et de vers à soie. Les uns leur ont donné de justes louanges, les autres les ont détractés, au moins d'une manière relative, c'est-à-dire, par rapport à la contrée que nous habitons. Ces derniers ont prétendu que l'on ne pourrait jamais les acclimater parmi nous; les premiers ont démontré par des faits aujourd'hui acquis et irrécusables pour tous les hommes de bonne foi, que l'éducation des vers à soie pouvait avoir du succès dans notre Moselle, et y devenir un jour une source de richesses et de prospérité. Au milieu de ce conflit d'opinions opposées et si diversement basées, il était, je crois, d'un bon citoyen, d'élever la voix et de démontrer

avec la conviction dont il est lui-même pénétré, toute l'importance qu'il y a pour ce département et ceux voisins, d'y populariser l'industrie séricicole.

Malgré tout l'intérêt que présente pour le pays cette grande question, je me serais difficilement décidé à prendre la parole sur une matière qui m'est connue depuis peu d'années; car novice d'ailleurs dans l'art si difficile de rendre les pensées, je suis peu soucieux de me mettre en avant. Mais j'y ai été fortement encouragé par différentes personnes et particulièrement par un membre distingué de l'Académie royale de Metz. L'on m'a fait entendre, qu'ici le fond emportait la forme, et que si les pensées offraient de l'intérêt, on aurait quelque indulgence sur la manière de les présenter. Malgré cela, et quoique je ne fasse guère qu'abréger et traduire les idées de nos grands maîtres en sériciculture, ce n'est qu'en tremblant que je prends la plume, et non sans réclamer du lecteur bienveillant toute l'indulgence nécessaire.

Je n'entreprends point ici un panégyrique du mûrier et de l'insecte qu'il fait vivre. Non, la chose n'était point nécessaire et tel n'est point mon but, car leur utilité est partout bien reconnue, et il n'est pas un écrivain, qui en ait parlé, sans leur prodiguer des éloges mérités. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur la Chine, le Levant, etc.... et plus près de nous sur la haute Italie et le midi de la France, pour lesquels ils sont une source d'abondantes richesses; il suffit de lire les admirables pages de M. Aimé Martin (Education des mères de famille, page 317 et suivantes) sur le sort actuel du Vivarais, comparé à son état ancien. Ce que je me propose: 1° c'est d'énumérer aussi succinctement que l'abondance de la matière le permettra, les chances favorables que présente dans le pays que nous habitons, comme dans le centre et le nord de la France, l'industrie de la soie; 2° c'est aussi le re-

dressement de quelques erreurs, qui jusqu'à ce jour ont entravé chez nous le développement de cette branche de la richesse nationale, et qui pour la plupart, résultent de l'ignorance des choses. Si je réussis dans mon entreprise, j'aurai la satisfaction d'avoir, pour l'avenir, contribué à la prospérité d'un département si éclairé du reste.

Je ne vous parlerai point de l'histoire naturelle du mûrier et du ver à soie, de leur introduction en Europe sous Justinien, et de leur naturalisation en France; je ne vous dirai point les nombreux efforts, souvent couronnés de succès, de plusieurs de nos plus illustres monarques, pour répandre dans leur royaume la culture du mûrier et l'éducation du ver à soie. Toutes ces choses vous ont été résumées beaucoup mieux que je ne le pourrais moi-même, dans l'intéressant mémoire sur la magnanerie de M. Adam fait à l'Académie de Metz, par un de ses membres, le 31 juillet 1842. Ce rapport a du reste été inséré aux annales séricicoles, vol. 6, p. 205, et mérite d'être lu en son entier.

Dans une contrée vinicole comme la nôtre il n'est guère possible de parler de la culture du mûrier, sans dire aussi quelque chose de celle de la vigne, tant elles ont d'analogie. Sans vouloir dénigrer cette dernière, l'on ne peut guère, malheureusement, se dispenser de reconnaître qu'elle n'offre plus, surtout dans ce pays, les bénéfices qu'elle a longtemps présentés. Autrefois il y avait dans la production du vin, 10 à 15 %, et même au-delà, d'intérêt à réaliser, à présent le propriétaire s'estime heureux, lorsqu'il tire de sa vigne au-delà de 5 à 6 %. Quelles sont les causes de cet état de choses? c'est là un problème qu'il n'est point dans notre but de résoudre. Il nous suffit de constater un fait, que du reste l'on s'accorde généralement à attribuer à la disproportion qui existe entre la production du vin et sa consommation, et, pour le pays Messin en particulier, au système douanier allemand (Zollverein).

De là pour nous la nécessité, je ne dirai pas d'arracher une partie de nos vignes, mais au moins de ne plus en planter de nouvelles et de consacrer à un autre genre de culture, celles que l'on jugera à propos de détruire. Ce fait une fois hors de doute, examinons le parti que l'on pourrait tirer du sol que l'on trouvera bon d'enlever pour l'avenir à la culture de la vigne.

Si, comme dans d'autres parties du territoire français, les vignes de la vallée de la Moselle étaient plantées en plat terrain, il serait facile d'y substituer tout autre culture, celles des céréales, par exemple, qui pour être moins compliquée et moins chanceuse, n'est pas pour cela beaucoup moins productive. Mais il n'en est point ainsi. Nos vignes, en règle générale, croissent au penchant de collines assez hautes et abruptes. Elles forment des plans si inclinés, que souvent l'on est obligé de les maintenir par des murs de soutenement, de sorte que la culture à la charrue y est presque toujours impraticable.

Dans cet ordre de choses, substituer, en certains cas, à la vigne, des plantations analogues, mais plus productives, serait d'un immense avantage pour ce département; diriger par son propre exemple nos populations vinicoles vers ce changement, serait un acte de patriotisme vraiment louable, qui pourrait influer d'une manière grave sur leur bien-être futur. Telle est l'œuvre vraiment nationale à laquelle travaillent depuis plusieurs années, quelques hommes de courage et de conviction, que ne rebutent pas les difficultés et les sacrifices, pourvu qu'ils amènent des résultats. Leurs rangs sont encore peu serrés; mais en présence du mouvement agricole qui s'opère, ils ne tarderont pas à trouver des imitateurs. Ils ont planté, tant en plaine qu'en côte, dans de bons terrains comme dans des friches, plus de 25 000 mûriers, dont la vigueur leur donne les plus belles espérances.

Nulle culture en effet, mieux que celle de cet utile végétal, ne peut chez nous se joindre à celle de la vigne et même la remplacer dans certains cas. Comme elle le mûrier affectionne les hauteurs, et les terrains en pente. La manière de les traiter est à peu près identique; de sorte que le vigneron peut cultiver une mureraie comme il cultivait auparavant la vigne qu'elle aurait remplacée, auprès de laquelle elle serait venue se placer. C'est là déjà un grand avantage; car le campagnard naturellement routinier adopterait difficilement une culture trop différente de celle qu'il a toujours pratiquée. Celle de la vigne, séparée même de la fabrication du vin, est une industrie comparativement bien plus compliquée que celle de la soie. Aussi si l'on donnait au mûrier proportionnellement les mêmes soins et les mêmes labeurs qu'à la vigne, l'on en obtiendrait des résultats pour ainsi dire incalculables, et des bénéfices bien plus considérables que ceux qu'elle peut donner.

Non-seulement le mûrier croît partout où la vigne prospère, mais il prospère même dans les contrés où celle-ci ne peut vivre. On peut l'élever partout, dans les plaines comme aux revers des côtes, dans les vallées comme sur les plateaux. Il est du reste, moins difficile qu'elle sur la nature du terrain et sur l'exposition. « Toutes les expositions, dit » en effet M. Camille Beauvais, lui sont bonnes, excepté » celle du levant, que je n'hésite pas à regarder comme » dangereuse, parce que, sous cette exposition, après une » gelée blanche, lorsque le temps est calme et serein, les » bourgeons naissants courent risque d'être brûlés et calcinés par l'action directe et immédiate des rayons solaires.... Le mûrier est peu difficile sur la nature du sol, » lorsqu'on lui donne les soins qu'il réclame; il végète » avec vigueur dans presque tous les terrains, il croît » rapidement dans les terres sablonneuses dites à seigle;

» il se plaît encore davantage dans les terres fraîches et
» substantielles (Annales séricicoles vol. 1 page 100)....

L'opinion de M. de Chavannes viendrait, s'il en était besoin, confirmer celle du savant professeur des bergeries royales. Car on lit de lui dans le même recueil (vol. 6 page 270) le passage suivant : « Le mûrier ne demande » pas un sol d'une nature particulière ; je l'ai vu végéter dans » les argiles, dans les sables, parmi les rochers : Il prospère » sous les rayons brûlants du soleil des tropiques et brave » les longs et rigoureux hivers du Danemarck. C'est peut- » être le plus cosmopolite des grands végétaux.... Le mû- » rier croît dans tous les terrains avec une vigueur et une » rapidité, qui étonneront toujours les nouveaux planteurs, » *pourvu que ces terrains perméables eux-mêmes*, *soient* » *assis sur un sous-sol perméable ou en pente*. Il ne » craint pas les inondations fluviales, pourvu que ces inon- » dations soient passagères, que les eaux s'écoulent et » s'égouttent complètement et ne restent stagnantes, ni » sur le sol, ni dans la couche de terre où végètent les » racines. Je suis cependant loin de prétendre, que le » mûrier ne viendra que dans les terres qui lui offrent » les conditions que je viens de signaler ; il croîtra dans » les autres, mais non avec ce luxe de vigueur et de santé, » qu'il déploiera dans les terrains perméables.... » Les belles pages de ces deux savants agronomes nous initient, comme on le voit, d'une manière complète aux mœurs de l'utile végétal dont nous nous occupons.

Mais ses heureuses qualités ne constituent pas un fait connu d'hier, témoin le dictionnaire d'histoire naturelle de Valmont de Bomare, dans lequel on trouve (tome 9 page 122, 4me édition) cette phrase bien concluante : « Le mû- » rier croît dans les terrains sablonneux où la bruyère vient » à peine » Mais pourquoi multiplier les citations, lorsque les faits parlent d'eux-mêmes ? Quel sériciculteur en effet

ignore que l'on a fait avec un plein succès des plantations de mûriers dans les parties les plus incultes des Landes ; et que dans les Cévennes, cette terre classique de l'arbre qui nous occupe, il pousse vigoureusement dans des trous percés dans des rochers volcaniques, où l'on a jeté seulement quelques pelletées de terre ? Il est bien entendu cependant que mon projet n'est pas de conseiller de ne lui consacrer que les sols de rebut ; car, quoique peu exigeant, sa végétation est d'autant plus luxuriante qu'on lui a réservé un sol plus substantiel.

Si d'autre part, l'on plaçait la vigne, dans plusieurs des conditions défavorables, énumérées dans les passages ci-dessus, il n'y a pas de doute que non-seulement elle n'y prospérerait pas, mais qu'elle échapperait difficilement à une mort certaine ; tandis que le mûrier y donne encore des produits avantageux. Mais c'est assez m'étendre sur le parallèle de ces deux arbustes, je vais m'occuper exclusivement du mûrier.

— A. Les qualités générales de ce dernier ne sont pas les seules qui le recommandent aux planteurs éclairés de la Moselle. Voici de nombreux motifs (je ne citerai que les principaux), particuliers au pays que nous habitons, qui doivent nous donner les plus belles espérances, pour la culture du mûrier et l'éducation du ver à soie, dans notre département et ceux placés dans les mêmes conditions de succès :

1° *Le prix modéré des terrains comparativement à ceux du midi :* Si l'on ne considérait que le sol fertile des rives de la Moselle, ma proposition pourrait sembler inexacte; mais si nous avons des terres labourables à 6000 f. l'hectare, nous possédons aussi des friches, à 3 ou 400 fr. ; c'est même dans des terrains de cette dernière valeur que nous avons opéré, M. Haro et moi, une partie de nos plantations, qui sont en grande voie de prospérité, de telle sorte que l'on peut porter la moyenne de 1500 à 2000 francs

l'hectare. Dans la partie anciennement séricicole (le midi) de la France au contraire, la quantité des terres à mûrier n'étant pas toujours en rapport avec le désir de planter et la population, elles sont nécessairement fort chères; aussi a-t-on vu plus d'une fois (voir les Annales) payer l'hectare de mûriers en plein rapport jusqu'à la somme fabuleuse de vingt mille francs. D'ailleurs, quoiqu'en principe je reconnaisse qu'il n'est pas de terres trop chères pour le mûrier, on comprend qu'il n'est pas indispensable de lui consacrer les premières qualités de terrain, mais que l'on pourrait lui réserver celles de bonne qualité, il est vrai, mais qui, en raison de la déclivité du sol, ou pour d'autres causes, sont peu propres à d'autres cultures, et n'ont pas, pour ce motif, une valeur vénale en rapport avec leur bonté.

2° *Le prix peu élevé des salaires :* Il est chez nous généralement de moitié moins élevé, que dans le midi du royaume, car à l'époque où l'industrie séricicole exige des bras (c'est pour nos campagnes la saison morte), nous trouvons facilement des travailleurs à 1 fr. et 1 fr. 20 c. par jour sans les nourrir. En revanche, dans la Provence, le Dauphiné etc.... il n'est pas rare de payer dans ces moments-là jusqu'à 2 et 3 francs la journée d'ouvrier. Et comme le mûrier exige des labeurs assez nombreux, et le ver à soie beaucoup de main-d'œuvre et de soins, ce n'est pas un léger bénéfice pour l'éducateur que 50 p. 0/0 sur ce seul objet.

3° *La population* : Notre département est un des plus peuplés de la France par rapport à sa superficie. En 1833 la Moselle possédait 417 003 habitants pour 268 lieues carrées, et les deux départements les plus sérigènes de la France, le Gard 357 383 habitants pour 292 lieues, et l'Ardèche 340 734 habitants pour 296 lieues (petit atlas national de Monin, mars 1833). Aussi n'y aura-t-il jamais à craindre d'y manquer de bras. Dans la vieille France séricicole au

contraire, malgré le concours des populations voisines qui viennent annuellement à leur aide, ces pays sont souvent au dépourvu de main-d'œuvre au moment des éducations.

4° *Les subsistances :* (point important) sont à meilleur compte dans nos contrées que dans la plupart de celles où l'on élève le ver à soie ; elles y sont aussi en plus grande abondance. Il n'est pas d'année en effet où l'on n'exporte de la Moselle pour plusieurs millions de céréales, et les journaux viennent de constater tout récemment que de tous les départements de France, c'était le nôtre dans lequel la moyenne des blés avait été le plus faible pour 1844-45.

5° *Le genre d'industrie du pays Messin :* Une bonne partie de nos campagnards, ceux surtout des bords de notre rivière, étant adonnés depuis un temps immémorial à la viniculture, et y étant devenus de bons ouvriers, n'auraient à faire qu'un pas bien léger (je l'ai dit) pour devenir aussi habiles dans la séricicultore, qui lui est analogue.

6° *Les gelées blanches* sont beaucoup moins à craindre dans le centre et le nord de la France, que dans le midi, où elles détruisent souvent les premiers bourgeons, retardent les éducations peu de temps avant l'éclosion et font avorter les espérances les mieux fondées des planteurs. Cela se conçoit facilement. La végétation est toujours de quelques semaines plus hâtive dans les départements méridionaux que chez nous. Or, il y a peu d'années où les gelées blanches ne se fassent sentir, souvent même avec plus d'intensité dans les premiers que dans ces derniers, sur la fin de mars et dans le mois d'avril. Il est donc clair qu'elles doivent y avoir de plus fâcheux résultats que dans nos contrées, où les bourgeons ne sont pas encore développés à cette saison ; si même ils le sont comme cette année, lors de la gelée blanche, la perte des premiers bourgeons ne produit qu'un retard de quelques jours. L'expérience vient à l'appui de cette opinion ; car en 1843 la récolte qui a man-

qué en grande partie dans la Provence, le Dauphiné, les Cévennes, la haute Italie..... a été très-satisfaisante dans le nord et le centre du royaume.

Dans un mémoire de M. le comte de Gasparin, sur la manière de déterminer la limite de la culture du mûrier e de l'éducation des vers à soie, ces faits sont constatés d'une manière positive : « Les gelées printanières, dit cet habil » écrivain, ne sont pas plus à redouter dans le climat d » Paris » (identique à celui de Metz) « que dans les dépar » tements du midi. Sur les 24 dernières années on trouve » à Orange en moyenne, une gelée blanche tous les 5 » ans ; à Paris une seulement tous les 6. Les gelées blan- » ches paraissent tenir bien plutôt à l'exposition et à la » constitution, qu'à tout autre circonstance, etc..... » (Annales, vol. 4, page 348.)

« Presque partout dans le midi [écrit aussi, dans un » compte-rendu des travaux de l'année 1843 (Annales, » 7e vol., page 6 et 7), le savant secrétaire de la société » séricicole, rédacteur de ces Annales], on a perdu la » moitié et même les deux tiers de la feuille, et il a fallu » ou jeter les vers déjà éclos, ou retarder considérable- » ment les éclosions... Dans le département de l'Isère beau- » coup de propriétaires ont renoncé à faire des éducations... » La Drôme a été particulièrement maltraitée, la plupart » des propriétaires ont jugé prudent de tailler les arbres » aussitôt après la gelée..... La perte de ce département » est au moins les deux tiers d'une récolte ordinaire, c'est- » à-dire d'environ dix à onze millions..... Dans d'autres » départements du midi la perte s'est élevée au quart ; gé- » néralement on a à peine obtenu une demi-récolte. Dans » la Lozère les vers ont été attaqués d'un grand nombre » de maladies et la muscardine a particulièrement sévi.... » (pages 6 et 7).... Quelques personnes pourraient croire » que le centre et le nord de la France, auraient dû être

» plus frappés encore par la gelée, que les contrées mé-
» ridionales; il n'en est rien cependant, et sur beaucoup
» de points même, les plantations ont moins souffert que
» dans le midi; c'est encore un fait à l'appui de l'opinion
» émise à cet égard, par M. le comte de Gasparin, qui
» a constaté que les gelées du printemps étaient toujours
» beaucoup plus dangereuses dans le midi, par cela même
» que la végétation y est plus avancée. Un fait également
» remarquable c'est qu'il y a trois années de gelée pour
» une dans le nord.... » (pages 21 et 22). Ces faits émanés de haut lieu et de tout ce qu'il y a de plus éminent dans la science, sont aussi concluants qu'irrécusables; ils sont même encore rendus plus sensibles par ce qui s'est passé sous nos yeux. Car M. Adam de Moulins-lès-Metz, n'a pas eu moins de succès dans cette désastreuse année de 1843, que dans celles précédentes.

7° *Les touffes*, ces chaleurs excessives et humides, qui engendrent si fréquemment la muscardine dans la vieille France séricicole, et font en peu de jours périr tant de chambrées de vers à soie, ce fléau si redouté enfin des planteurs méridionaux, ne sont point à craindre dans nos climats plus froids et moins sujets à de subites variations de température. Si je ne me trompe, lorsque j'ai visité le célèbre établissement de M. Beauvais (en 1837), l'on avait essayé jusqu'alors vainement d'y engendrer la muscardine.

8° Si l'on consulte les résultats obtenus par M. Adam à Moulins, *les cocons seraient de plus en plus lourds* à mesure que l'on s'avancerait vers le nord. Cela doit tenir à la température, puisque les éducateurs du midi ont souvent soin de la baisser lors de la montée des vers. Aussi faut-il habituellement 250 de leurs cocons pour peser un demi-kilogramme, et au Bengale, pays excessivement chaud, jusqu'à 900 (voy. les Annales); tandis que l'éducation faite en 1843 par notre compatriote de Moulins, a produit des

cocons, dont il fallait, pris au hasard, seulement 220 d'une race jaune d'Italie, pour donner le même poids. Ces derniers chiffres ont même figuré à l'exposition parisienne en 1844.

9° Aux termes du rapport fait par M. le baron d'Huart, membre de l'Académie de Metz, dans les premiers mois de 1844, au jury chargé d'examiner les droits des fabricants messins à l'exposition des produits de l'industrie française, *la soie de la* Moselle (avantage qu'elle partage sans doute avec celle des contrées centrales et septentrionales du royaume) *a généralement plus de nerf et de brillant que celle des méridionales;* elle supporte avec avantage sur celle-ci les opérations auxquelles on la soumet. Quelque peu agréables que soient généralement les citations au lecteur, ce rapport constate des faits tellement probants, il signale des résultats obtenus dans notre département, si décisifs, qu'il doit nécessairement trouver place dans ce mémoire.

Après avoir énoncé les témoignages flatteurs des fabricants de Dijon et de Ganges, qui ont filé et organsiné les produits de la magnanerie de Moulins-lès-Metz en 1842, 1843 et 1844, M. le rapporteur continue ainsi : « La soie » de M. Adam a été remise à MM. Schmaltz et Thibert, » fabricants de peluche à Metz, pour être convertie en cette » étoffe. Ces messieurs l'ont soumise à toutes les opérations » possibles, elle y a donné des résultats remarquables. Ils » l'ont ensuite façonnée en peluche. Voici le résultat de leurs » opérations, constaté dans deux lettres adressées au pro- » priétaire. Dans la première (30 juin 1843) ils écrivaient : « Deux épreuves auxquelles nous avons soumis votre soie, » nous permettent de vous dire, avec cette certitude po- » sitive qui ne laisse plus de doute : 1° qu'elle est d'excel- » lente nature ; 2° d'une régularité parfaite ; 3° que le fil » réunit le nerf et cette élasticité des soies premières mar- » ques de Valence organsinées ; 4° qu'elle a supporté avec

» avantage toutes les opérations de teinture, auxquelles » nous soumettons les soies du midi pour peluche ; 5° enfin, » en résumant toutes les remarques faites après chaque » opération, votre produit mérite d'être placé parmi les » meilleurs analogues du midi..... Votre soie l'emporte » même sur celle de cette dernière partie de la France, » quant au vif et au brillant ; elle a quelque chose de » ce noir flatteur, qui ne peut être attribué qu'à son excel- » lente qualité. Depuis que nous avons opéré sur votre soie, » nous sommes revenus de l'opinion que la soie du midi » devait avoir plus de brillant que celle du nord. Produisez » donc! Visez à la quantité puisque vous avez obtenu la » qualité! »

« Une seconde expérience (ajoutent ces messieurs dans une » lettre du 15 mars 1844) faite avec vos produits, a con- » firmé le compte favorable que nous vous en avons rendu » le 30 juin dernier. Nous sommes donc autorisés à vous » répéter, que votre soie ne laisse rien à désirer pour le » nerf, l'élasticité et le brillant. Elle a supporté avec un » avantage marqué, comparativement avec les soies du midi » de première qualité, les expériences de la luite, de l'étirage, » du dressage, et du chevillage. C'est vous dire que nous » sommes disposés à payer vos soies au prix le plus élevé » de celles du midi. » « Plus tard, continue le rapporteur, » une pièce de peluche noire fut confectionnée par la maison » Schmaltz et Thibert avec les soies de M. Adam, et une par- » tie de cette étoffe fut employée à faire des chapeaux, et » notamment un schako, dont ce dernier fit hommage au duc » de Montpensier lors de son séjour dans notre ville en 1843. » Une autre portion de la même peluche, après avoir été ad- » mirée à l'exposition messine de la même année, a été » présentée en février 1844 à la société séricicole, qui l'a » reconnue de la plus belle qualité, et a déclaré qu'il en » serait fait un rapport, inscrit dans les Annales..... Les

» cocons provenant des éducations de M. Adam en 1842 » et 1843 avaient été envoyés à la filature centrale des » Champs-Elysées et M. de Tillencourt, son directeur, en » lui expédiant des flottes de soie pour échantillon de ses » produits, lui a adressé les plus grands éloges sur la ma- » nière dont s'étaient comportés les cocons lors de la fi- » lature, sur le nerf et le brillant de la soie en résultant... »

De plus, une lettre que j'ai reçue de ce dernier, à la date du 12 mai 1844 contient le passage suivant, d'autant plus flatteur pour notre compatriote, que la famille royale est particulièrement connue par son intérêt pour le progrès de l'industrie séricicole : « Veuillez, Monsieur, dire à M. » Adam que j'ai eu occasion de causer longuement lundi der- » nier à l'exposition de l'industrie avec la reine, de ce qui » est relatif à la soie de votre département. Son fils lui avait » montré en arrivant le schako, dont M. Adam lui avait » fait hommage à son passage à Metz. »

La perfection des produits séricicoles de M. Adam lui a valu d'honorables récompenses. Ainsi lors de la dernière exposition des produits de l'industrie française, le jury dans la section des soies gréges et ouvrées lui a accordé la première mention honorable ainsi conçue : « Il a exposé des » cocons et des échantillons de soie de provenance messine ; » emploi des procédés Camille Beauvais, soie nerveuse et » régulière, dont toutes les qualités prouvent que tout le » sol français est éminemment propice à la production sé- » ricicole. » L'Académie de Metz, qui sait si bien s'associer aux œuvres capables d'influer sur la prospérité du pays, ne s'était point laissée devancer par le jury et lui avait déjà décerné deux médailles, l'une spéciale en argent à la séance du 31 juillet 1842, à la suite du rapport de M. Victor Simon, cité plus haut; l'autre de première classe aussi en argent à l'occasion de l'exposition de l'industrie de la Moselle en septembre 1843.

Voilà certes des faits suffisamment concluants pour ne plus laisser au public le moindre doute, sur la qualité des soies que peut produire notre département. Ils sont du reste conformes à un rapport fait vers 1837 à la société royale et centrale d'agriculture par trois fabricants de Paris, sur 23 flottes de soies grèges récoltées dans les environs de la capitale et remises par les producteurs à cette société. Il établit : que l'on produit dans le centre de la France, des soies qui peuvent rivaliser avec les plus belles et ne laissent rien à désirer pour la nature du blanc, la finesse et l'élasticité (Annales séricicoles, vol. 1er, p. 140 et suivantes).

— B. Mais ce n'est pas tout d'avoir énuméré les nombreux avantages que nous pouvons tirer du mûrier et de l'insecte qui s'en nourrit. L'état de la question aurait fait peu de progrès, si je ne parvenais à déraciner de nombreux préjugés, résultant pour la plupart de l'ignorance des choses, et qui formulés en mille objections nous sont opposés à tout propos. On ne va cependant pas jusqu'à prétendre l'impossibilité de faire vivre dans nos climats le bombyx mori; car il n'est pas d'homme de notre siècle, qui dans son enfance n'en ait nourri et fait filer au moins quelques-uns dans son pupitre de collége, en cachette du maître d'étude. Je vais donc répondre par ordre aux principales objections qui peuvent être faites. Cette forme, je le sais, sera probablement peu agréable au lecteur, mais je la choisis comme beaucoup plus claire :

I. *Pourquoi, si l'industrie séricicole ne doit pas être restreinte aux pays chauds, et peut devenir avantageuse à notre département, y est-elle si peu répandue ?*

En présence de la vigoureuse végétation du mûrier, arbre vivace et cosmopolite s'il en est; avec des chances aussi favorables qu'offre en général dans toute la France, et particulièrement dans le pays messin, l'exploitation de cet utile végétal, une pareille question n'a pas droit de nous

étonner ; il eût même été extraordinaire qu'elle ne fût pas faite. Mais aussi la réponse y est facile. Il est bien connu en effet que toute culture nouvelle, quelle bonne elle soit, s'introduit toujours avec des peines infinies dans une contrée. Ainsi combien de difficultés n'a-t-on pas éprouvées en France pour décider nos paysans à cultiver la pomme de terre et les prairies artificielles ? Il y a 50 ans, 25 litres de cet excellent tubercule suffisaient à la consommation d'un ménage ; aujourd'hui c'est par centaines d'hectolitres que comptent nos cultivateurs, et ces deux produits de la terre, font maintenant la richesse de nos campagnes, et assurent à jamais la subsistance des hommes et des bestiaux.

Mais pourquoi chercher hors de la matière que nous traitons, une réponse à cette première objection ? Dans le Mémoire déjà cité, M. le comte de Gasparin, prouve une chose bien curieuse : c'est que l'industrie de la soie a rencontré les mêmes obstacles, les mêmes préjugés dans les contrées où elle est à présent la plus florissante. A la page 342, du quatrième vol. des Annales, je lis : « Quant au » midi de la France, son introduction facile et pour ainsi » dire naturelle sur certains points, offrit de grandes diffi- » cultés sur d'autres. Ainsi, tous les efforts que l'on fit » d'abord pour persuader aux habitants des Cévennes » d'adopter ce genre de culture et de production furent » inutiles ; ils s'y refusaient obstinément, et pensaient que » la température froide de leurs montagnes et la pauvreté » de leurs terrains présentaient des obstacles insurmon- » tables...... Malgré les efforts partiels » (on alla jusqu'à promettre cinq sols pour chaque mûrier planté), « les » Cévennes restaient encore fort en arrière de leurs voisins » de la plaine : ce fut un fléau » (la mort de presque tous leurs châtaigniers, cette pomme de terre des Cévennes, dans le terrible hiver de 1709) « qui, en les frappant, » leur ouvrit la carrière de leur fortune actuelle. Jamais

» châtiment ne fut une preuve plus évidente d'amour. » Faisons donc des vœux ardents pour que le discrédit dont sont frappées aujourd'hui nos vignes, soit également pour nous une source de richesses !

Or, si à l'état de nullité de l'industrie sérigène dans un pays plus ingrat que nos Vosges, à l'époque de 1709, l'on oppose la prospérité actuelle, on constatera une étrange métamorphose. Elle nous est démontrée d'une manière palpable : 1° *par l'état comparatif des mûriers en France en* 1820 *et* 1834 *dans les dix-huit départements où leur culture est ancienne* (Annales, vol. 1er, p. 44); 2° *et par le tableau comparatif, par département, de la production de la soie en France en* 1820 *et* 1835. On y reconnaîtra, non sans un certain étonnement, les faits suivants, d'autant plus positifs que les renseignements statistiques en ont été puisés dans les archives publiées par le ministère du commerce :

1° Sur les 9 631 674 pieds de mûriers possédés en 1820 par ces dix-huit départements, des trois que les géographes s'accordent à considérer comme formés par les anciennes Cévennes, le Gard en possédait 2 830 000 ; l'Ardèche 1 600 000, et la Lozère 214 000 ; et sur les 14 879 404 existant dans ces mêmes dix-huit départements en 1834, le Gard en possédait 5 709 466 ; l'Ardèche 2 000 000, et la Lozère 214 000 ; par conséquent, le Gard était, à l'une et à l'autre de ces deux époques, le plus peuplé en mûriers de toute la France ; l'Ardèche le troisième en 1820 et le quatrième en 1834 ; enfin, la Lozère le septième en 1820 et le huitième en 1834. Ainsi, les trois départements des Cévennes étaient propriétaires, en 1820, d'à peu près la moitié des mûriers de France (4 570 000 sur 9 631 674), et en 1834, de plus de la moitié (7 923 866 sur 14 879 404).

2° Sur les 5 229 896 kilogrammes de cocons récoltés en 1820 par les départements alors séricicoles, l'Ardèche

en a fourni 1345000, le Gard 93000, et la Lozère 32900; et sur les 9007967 produits par eux en 1835, le Gard en a donné 2696231, l'Ardèche 1765121, et la Lozère 41050. D'après cela, le premier de ces trois départements était, dans l'année 1820, en première ligne, et dans celle 1835, en deuxième ligne, pour la production de la soie, parmi les quatre-vingt-six qui composent le royaume; le Gard en troisième lors de 1820, et en première lors de 1835; enfin, la Lozère le dixième en 1820, et le onzième en 1835. Donc ces trois départements ont produit, dans la première de ces deux années, presque la moitié de toute la soie récoltée en France (2327939 kilogrammes sur 5229896), et dans la seconde, juste la moitié (4502402 kilogrammes sur 9007967).

De pareils résultats ne pouvaient être rêvés par l'intelligence la plus imaginative, fût-ce même après l'écoulement d'un siècle. Que les Cévennes sont en effet loin du temps où, pour y introduire l'utile arbuste qui aujourd'hui fait leurs richesses, il fallait promettre cinq sous par pied de mûrier planté! Voilà cependant ce qu'ont produit l'exemple, le bon vouloir et la persévérance de quelques hommes qui, aidés des circonstances, se sont mis à la tête du mouvement. Ces faits n'ont pas besoin de commentaires, et en présence de si heureux changements, quel est l'homme de sens et de bonne foi qui voudra se faire un argument contre l'avantage d'introduire dans notre pays messin l'industrie de la soie, du seul motif qu'elle y est encore presque en enfance?

Malgré cela, nous ne devons pas nous dissimuler qu'avant d'y réussir complètement chez nous, elle aura bien des efforts à faire, bien des épreuves à subir. Un des grands obstacles résulte de ce que l'on en connait généralement peu les détails. Rien de plus inconnu encore, quoique le nom en soit dans toutes les bouches, que le ver à soie

et le végétal qui le fait vivre. Et lorsqu'une foule de personnes pourront vous décrire dans le plus grand détail la physionomie et les mœurs de bon nombre d'animaux parfaitement inutiles, souvent même nuisibles à l'espèce humaine, il n'est pas rare de rencontrer dans la société des hommes fort haut placés, d'une instruction profonde et variée sur divers autres objets, des capacités même qui n'ont pas la moindre teinture de l'industrie séricicole, qui ne se rendent pas compte, par exemple, du temps que vit le *magnan*, et ne savent pas si c'est de la feuille ou du fruit du mûrier qu'il fait sa nourriture.

Tout ceci est fâcheux, je l'avoue, pour l'avenir parmi nous de cette belle branche de la richesse publique; mais ce qui l'est bien plus encore, c'est de voir plusieurs de ces personnes, fort respectables du reste, s'acharner sans motif contre elle, et désirer sa chute dans nos contrées pour le seul plaisir d'avoir prédit juste. Ceci, dis-je, est fâcheux, car leur opinion a du retentissement, elle est contagieuse, et elle peut influer d'une manière grave sur des hommes bien intentionnés pour la culture du mûrier, mais qui ont confiance en leur manière de voir. Il y a longtemps qu'un auteur a dit judicieusement : « La critique est facile, mais » l'art est difficile. » Pour agir avec prudence, ces personnes devraient rester neutres; et si elles ne veulent pas le progrès de l'art sérigène, elles ne devraient pas travailler à l'entraver.

II. *Rigueur de nos hivers*. L'histoire nous fournit elle-même une réponse à cette objection. Ainsi les missionnaires, qui nous ont donné les premières notions sur la Chine, parce qu'ils ont été longtemps seuls en position de l'étudier, nous apprennent que les plus belles soies de cette terre classique du mûrier, sont produites par les contrées du céleste empire où le thermomètre descend l'hiver à 27 degrés au-dessous de zéro, température que nous n'éprouvons pas,

que je sache, une fois par siècle, dans nos climats. Cette opinion est reproduite dans un petit ouvrage publié en 1841 à Metz, chez M. Verronnais, par M. Adam, sous le titre de : *Education de vers à soie et plantations de mûriers dans les environs de Metz* (page 7). M. de Boullemis va même plus loin : « Dans le pays, dit-il (Conseils aux nou- » veaux éducateurs de vers à soie, page 5), auquel nous » devons le mûrier, en Chine, où se trouvent des latitudes » froides et des latitudes brûlantes, on cultive le mûrier » presque partout. M. Stanislas Julien a remis à M. Camille » Beauvais des graines de vers à soie récoltées à Lévang, » capitale de la Mongolie, où le thermomètre descend sou- » vent, pendant l'hiver, à 36 degrés Réaumur au-dessous » de glace. »

Tout ceci est conforme à ce qui se passe chez nos voisins. Ainsi, 1° la société d'agriculture et d'économie impériale de Moscou a reconnu « que la culture du mûrier était » possible sous le 55e degré de latitude nord. » (Annales, vol. 5, pages 257 et 8.)

2° M. Guillaume de Pirck, conseiller du roi de Prusse, établit, dans sa correspondance avec la société séricicole, « que l'on est revenu de l'erreur que le climat de l'Alle- » magne (pays, par sa position, plus en butte que le » nôtre aux hivers rigoureux), excluait la production de la » soie ; que dans l'hiver de 1822 à 1823, les mûriers ont » supporté en Prusse, sans souffrir, une température de 28 » degrés et demi Réaumur ; qu'il en existe dans toutes les » provinces du royaume de Prusse, dans la Saxe, dans le » Meklembourg, et même jusqu'à Kœnigsberg, au 55e degré » de latitude septentrionale. » (Annales, vol. 5, p. 341.)

3° On a planté avec succès des mûriers dans le royaume de Wurtemberg, dans la Bavière rhénane, près de Lamdor et dans la Prusse rhénane, contrées toutes incontestablement plus froides que la nôtre. Près de Coblentz, à un degré plus au

nord que Metz, M. Vongheur, exploite avec un grand succès depuis quelques années, une magnanerie assez vaste. Il travaille sous les auspices du roi de Prusse, qui ne regarde à aucun sacrifice pour populariser dans ses états la production de la soie.

Mais il est inutile de choisir nos exemples hors du département. Dès 1836 et dans les années suivantes M. Adam de Moulins-lès-Metz y a planté plus de deux hectares de mûriers; vers la même époque, feu M. Henry, ancien notaire, en a planté à Briey une quantité à peu près égale; en 1842, 43 et 44 j'en ai couvert également à Voisage deux hectares de terrain; M. le docteur Haro sept hectares à Châtel dès 1843; enfin M. le docteur Gillot près d'un hectare en 1843. Ces plantations ont parfaitement réussi, la mortalité y a été peu considérable, et malgré le glacial hiver que nous venons de passer, et les gelées printanières, leur végétation est plus luxuriante qu'après les tièdes hivers de 1842 et 1843. C'est en vain que l'œil étonné cherche la trace des glaces et des frimats.

Il ne pouvait en être autrement, et ceci est conforme à la nature même des choses. Consultez en effet les auteurs, et vous lisez dans le mémoire de M. de Gasparin déjà cité : « Que partout, où le mûrier aura au moins une » période de deux mois, depuis la cueillette de sa feuille » jusqu'au moment où s'arrêtera sa végétation, on pourra » planter cet arbre avec succès. Or à Paris (par conséquent à Metz) cette période est de trois mois et demi, et à » Berlin entre le 52 et 53me degré de latitude septentrio- » nale (nous ne sommes qu'au 49me) cette période est ha- » bituellement de deux mois et demi. Aussi cette culture y » est-elle possible. » (Annales, vol. 4, p. 347).

« Le mûrier blanc, dit aussi M. Beauvais, cet autre » oracle de la sériciculture, résiste à des froids très-rigou » reux; mes observations à cet égard, m'autorisent à l'af-

» firmer comme un fait incontestable. Dans le nord de la » France, j'ai vu un grand nombre de mûriers blancs; » la plupart des basses-cours sont ombragées par des mû- » riers séculaires. Aux bergeries de Sénart, pendant le » rigoureux hiver de 1829 à 30, aucun de nos arbres n'a » souffert, bien qu'il y en eût beaucoup parmi eux de » jeunes et de faibles; enfin on sait qu'il existe des mûriers » en Prusse, en Bavière et dans le Wurtemberg, contrées » bien plus éprouvées que les nôtres par les rigueurs de » l'hiver. Les planteurs doivent donc bannir toute inquiétude » et être persuadés que jamais leurs mûriers ne seront » atteints du froid..... En deuxième lieu ce qui doit rassurer » sur l'effet des gelées blanches, c'est que cet arbre n'y » est pas plus sensible au printemps que la vigne; or la » vigne se cultive encore avec un avantage incontestable » jusqu'au 48me degré de latitude nord » (et même au-delà, » puisque la basse Moselle fournit des vins estimés au » 49me et que le fameux vin de Johannisberg croît sur le » Rhin au 50me. « D'ailleurs il est facile d'atténuer les » effets des gelées blanches, par la taille bisannuelle. » (Annales, vol. 1, pages 99 et 100).

Sera-ce pour le ver à soie, que le froid donnera des inquiétudes? Mais il ne vit à l'état de ver que quatre à huit semaines, pendant la belle saison (mai, juin et juillet) et le reste de l'année on en conserve la graine (les œufs) dans des caves ou des glacières. Une suite d'expériences a même constaté : « Que cet insecte pouvait survivre après » avoir été cinq minutes dans la glace.... et même après » avoir été soumis à une température de sept degrés et » demi au-dessous de zéro,.... enfin quoiqu'il fût gelé, » devenu cassant et sonore comme du verre. » (Voy. aux Annales, v. 4, p. 249, le Mémoire déjà cité plusieurs fois).

Voilà certes des faits nombreux et concluants qui militent *à fortiori* et d'une manière péremptoire en faveur de

la possibilité d'établir avec avantage la production de la soie dans notre département. Ne sait-on pas d'ailleurs qu'il existait naguère dans les fossés de la citadelle de Metz, de vieux mûriers sains et pleins de vie, qui n'ont cédé qu'au tranchant de la hache; qu'il en existe encore dans quelques jardins de notre ville, à Tichémont, à Lorry-devant-le-Pont, à Colombey, et à Arnaville où M. Guérard (père de celui qui représente à Lunéville la sériciculture) avait établi sur la fin du dix-huitième siècle d'assez vastes plantations de mûriers et une magnanerie, que la révolution française a entraînée dans sa course impétueuse, ainsi que tant d'autres industries déjà anciennes. Nos efforts ne tendent donc qu'à ressusciter une idée qui n'est pas nouvelle pour notre contrée!

C'est ici le lieu de constater que si le midi trouve dans la végétation de plus longue durée que dans le nord, une pousse plus vigoureuse pour les mûriers et par cela même une récolte plus abondante de feuilles, la température moins élevée de nos contrées nous donne par contre un avantage non moins marqué sur lui. Car si le chaud se produit partout à volonté, au moyen de calorifères et de bonnes clôtures, il n'en est pas de même du froid, que la ventilation la plus énergique ne peut pas toujours donner dans les climats méridionaux, dans une proportion suffisante à prévenir la muscardine et les autres maladies terribles, dont nos chambrées sont généralement exemptes. Le savant rédacteur des Annales a pris soin de constater ces faits en ces termes, dans ses conseils, à la page 6 : « La » seule différence qui existe entre les pays chauds et ceux » relativement plus froids, c'est que dans ces derniers, on » est obligé de chauffer un peu plus, ce qui est bien facile » et ce qui demande seulement plus de combustible; les » pays plus froids ont même un avantage, c'est de ne pas » être exposés aux chaleurs suffocantes et aux touffes qui » dans le midi ravagent souvent les ateliers. »

III. *Dépenses à faire pour créer une mûreraie et une magnanerie :* Elles sont dans le fait peu considérables, et doivent nécessairement l'être, suivant le conseil des habiles rédacteurs des Annales. Leurs principes ont constamment été ; de bâtir et de faire le moins de dépenses possible, d'utiliser les locaux déjà existants. Car cette industrie n'est pas de celles qui ne produisent qu'en grand. Bien au contraire, elle est éminemment celle des pauvres. Témoin ce passage des Conseils : « Enfin, écrit l'auteur (page 8), ce ne sont » pas seulement les cultivateurs aisés, qui peuvent se » livrer à l'éducation des vers à soie, les plus pauvres » habitants des campagnes, sont encore sûrs d'y trouver » une précieuse ressource ; car c'est un caractère particulier » de cette industrie, de pouvoir se diviser et se fractionner » pour ainsi dire, à l'infini. Il en est de la soie, comme » d'une manne précieuse, dont chacun, suivant ses forces » et son travail, est appelé à recueillir une part. Il y a » plus, c'est que les petites éducations sont bien plus as- » surées du succès que les grandes. Car elles sont bien » moins exposées aux maladies, en raison du petit nombre » de vers, et d'un autre côté elles ne demandent pour » ainsi dire aucuns frais. Ainsi, dans tous les pays sérici- » coles voit-on toujours ces petites éducations se multiplier » et devenir la véritable source de la production, tandis que » les grandes magnaneries qui exigent des capitaux et des » moyens d'exploitation plus ou moins considérables ne » peuvent jamais être que des exceptions. Telle a tou- » jours été la marche de l'industrie de la soie dans les » contrées où elle s'est introduite successivement, et telle » elle sera probablement toujours, car elle tient à la na- » ture des choses. »

J'ai dit que l'on pouvait à peu de frais créer une mûreraie et une magnanerie. Un champ plus ou moins vaste, suivant la volonté ou la faculté du propriétaire, à planter

en mûriers, un grenier, une grange, une bergerie ou tout autre local à approprier à l'éducation, voilà certes des dépenses qui ne sont pas de nature à effrayer les personnes les plus craintives, ni à épuiser les bourses les moins garnies! Encore l'éducation ne durant que quatre à huit semaines au plus, le local peut-il servir à sa destination habituelle. Il n'est, on le voit, guère d'industrie qui puisse se monter à meilleur marché. Prenez, par exemple, celle vinicole : ne faut-il pas une vigne, un pressoir, des cuves, des tonneaux, une cave, un matériel considérable en un mot?

Veut-on savoir ce que peut coûter une mûreraie et une magnanerie correspondante? M. Adam, dans son opuscule, nous l'indique d'après sa propre expérience. La faible somme de 3342 fr. 50 c. lui a suffi pour planter son premier hectare de mûriers et disposer l'intérieur de sa magnanerie (pag. 11). Dans cette somme est compris le fermage pendant les quatre années d'improduction et la culture jusqu'à la première récolte des feuilles à la quatrième année. L'expérience lui a même permis de réduire le chiffre des dépenses pour les autres plantations faites depuis.

Suivant une note laissée par feu M. Henry, de Briey, et soumise au jury lors de l'exposition de 1844, il ne lui aurait pas coûté plus de 3497 fr. 35 c. pour achat de terrain, plantation de mûriers faite en 1834 et années suivantes, sur deux hectares de terre, intérêts et autres frais. Mais comme ce sériciculteur n'a opéré que sur un sol de peu de valeur, et sur des mûriers sauvages, ses chiffres ne peuvent servir de base absolue aux éducateurs à venir.

Voulons-nous au contraire des renseignements d'un homme, né au centre des plantations de mûriers, dans le pays le plus séricicole de France (les Cévennes); d'un industriel, qui s'est occupé toute sa vie presqu'exclusivement de ces arbres et des insectes qu'ils font vivre; d'une personne

habituellement chargée par le gouvernement de missions séricicoles, et dont la voix fait autorité? Consultons *la Notice de M. Ferrier sur les dépenses d'établissement et les produits probables d'une exploitation séricicole* (Annales, vol. 4, p. 323). Nous y verrons que pour planter en mûriers greffés, trois hectares de terrain (l'achat de ce dernier non compris), le total de la dépense à faire, culture et intérêts compris jusqu'à la cinquième année, qu'on fera bien d'attendre pour la première cueillette des feuilles, sera de sept mille francs. Il estime à douze mille francs le prix d'une magnanerie correspondante, à construire à neuf et tout son matériel. Mais si l'on possède déjà le local, quelques centaines de francs suffiraient pour l'appropier à l'éducation; et, dans ce pays où les bois de construction sont à un taux raisonnable, il ne faudra pas mille cinq cents francs pour le garnir de tout son mobilier. La dépense de la magnanerie étant dans ce cas, de douze mille francs réduite à deux mille, la somme totale des déboursés pour une mûreraie de trois hectares et sa magnanerie, sera, d'après les calculs mêmes de M. Ferrier, d'une somme de neuf mille francs seulement. Voilà des données positives, qui serviront de base certaine aux nouveaux planteurs, et leur prouveront que la création d'un établissement séricicole n'est pas chose bien dispendieuse.

IV. *Incertitude de recouvrer ses dépenses :* Pour réfuter cette objection je puiserai aux mêmes sources : suivant les calculs de M. Adam (voy. l'ouvrage déjà cité) le produit moyen d'un hectare de mûriers, toutes dépenses de culture, d'éducation, d'amortissement, etc... déduites, serait par année de deux mille francs. Ce résultat obtenu par lui, paraîtra peut-être (il l'a compris) forcé à beaucoup de personnes. Mais il ne faut pas perdre de vue, que les mûriers plantés dans une terre de choix, surveillés par lui avec amour et cultivés par cet habile agronome, de main de

maître, offrent une végétation tellement vigoureuse, qu'elle a même étonné plus d'un connaisseur ; que de plus les plantations de notre confrère étant attenantes à son habitation lui permettent d'apporter dans les éducations la plus rigoureuse économie de main-d'œuvre. Aussi M. Adam se plaît-il à reconnaître qu'il a constaté plutôt l'exception que la règle, et qu'en moyenne le produit d'un hectare de mûrier devra être réduit à douze, quinze, ou mille huit cent francs, suivant l'habileté du planteur, le choix du terrain, celui des mûriers et une foule de circonstances locales, variables à l'infini.

Quant à M. Henry, de Briey, une mort prématurée l'a surpris au milieu de ses succès ; sa veuve les poursuit, mais ils eussent été plus satisfaisants encore s'il eût opéré sur le mûrier greffé. Ils sont du reste constatés dans la note remise au jury d'exposition. A celle de 1844, M[me] Henry a obtenu une citation pour cocons et écheveaux de soie (Annales, vol. 8, p. 217).

Enfin M. Ferrier (Annales, vol. 4, p. 323) nous apprend que le produit de la mûreraie de trois hectares, citée plus haut, et de la magnanerie alimentée par elle, a été pendant les huit premières années de récolte, de :

Cinquième année de plantation...		1900 f.
Sixième	— ...	1660.
Septième	— ...	2040.
Huitième	— ...	2090.
Neuvième	— ...	2800.
Dixième	— ...	3180.
Onzième	— ...	3560.
Douzième	— ...	3610.
	Total........	20840 f.
	Année moyenne.......	2605 f.

M. Ferrier ne mentionne que ces huit années, parce que les quatre premières la feuille n'étant pas et ne devant pas être cueillie, la mûreraie ne produisait que des légumes; et qu'au moment où il a inséré ces chiffres dans les Annales, elle était seulement à sa huitième année de production (douzième d'âge). Mais comme cette plantation durera encore bon nombre d'années, les produits augmenteront avec la croissance des arbres.

Ces résultats, M. Ferrier ne les improvise point à plaisir. Les chiffres de recettes ainsi que ceux de dépenses, pour l'établissement de la mûreraie et de la magnanerie, cités plus haut, ont été par lui copiés dans les comptes de MM. Marlir, sériciculteurs avantageusement connus à Verrée-sous-Salnaise (Côte-d'Or), qu'il a été chargé par le gouvernement d'aider de ses conseils et même de sa présence. Ce revenu peut même augmenter dans beaucoup de cas, puisque j'ai prouvé que l'on pouvait, à moitié prix (pour 9 à 10000 fr.), créer un établissement semblable à celui de MM. Marlir.

En présence des bénéfices ci-dessus, il doit être clair jusqu'à l'évidence, même pour les plus incrédules, que non-seulement le séricículteur de nos contrées (qui se rapprochent si fort de la Côte-d'Or) est assuré de recouvrer l'intégralité de ses dépenses, mais aussi d'obtenir des produits magnifiques et hors de proportion avec toute autre culture, surtout d'aprés les sommes avancées. Cela est si vrai, que les agriculteurs les plus distingués des pays où se cultivent les mûriers, s'accordent à reconnaître que nul autre produit ne peut égaler le leur dans un terrain donné. Aussi enrichit-il plus de vingt départements qui ne pourraient subsister sans eux.

S'il était besoin d'invoquer à cet égard d'autres autorités, je renverrais le lecteur à la page 10 des Conseils aux nouveaux éducateurs. M. de Boullenois s'y exprime ainsi :

« A l'égard des revenus que peuvent donner une plan-
» tation de mûriers et une magnanerie, il suffit de quelques
» calculs pour se convaincre qu'il n'est pas d'entreprise
» agricole qui puisse offrir un placement aussi avantageux.
» Et, ainsi que l'établissait l'année dernière, dans les Annales,
» un homme du midi, qui toute sa vie s'est occupé de vers
» à soie, on peut raisonnablement attendre retirer de son
» argent 10 et 15 pour cent (d'autres sériciculteurs ont
» même prétendu 25, 30 et jusqu'à 40 p. cent), tout
» amortissement prélevé pour l'entretien des plantations et
» de la magnanerie. Le travail auquel s'est livré M. Ferrier
» à cet égard, et qui est fondé sur une connaissance appro-
» fondie sur la matière, est entièrement conforme aux
» comptes que nous avons établis nous-mêmes, avec le
» plus grand soin, aux bergeries de Sénart. Seulement,
» on comprendra qu'il ne peut y avoir rien d'absolu, que
» tout dépendra des proportions plus ou moins sages dans
» lesquelles l'établissement aura été conçu, et de la manière
» dont il sera dirigé. »

» De toutes les industries agricoles, dit aussi M. Beauvins
» (Annales, vol. 4, page 273), c'est celle de la soie qui
» offre au propriétaire industrieux la rente la plus élevée
» de son capital; l'intérêt qu'il en retire peut varier de 5
» à 25 pour cent; cela dépend absolument des conditions
» dans lesquelles il se trouve placé. La valeur du sol, sa
» fécondité, son exposition, et aussi la manière dont les
» mûriers sont taillés et soignés, sont autant de causes
» qui agissent d'une manière immédiate sur le revenu que
» l'on tire des plantations. D'autres motifs viennent encore
» augmenter ou diminuer ce revenu : ce sont les bâtiments
» destinés à l'éducation des vers à soie, qui ont plus ou
» moins coûté à construire ou à être transformés en ma-
» gnanerie; c'est la cueillette des feuilles plus ou moins
» facile; c'est aussi le prix de main-d'œuvre plus ou moins

» élevé ; c'est enfin le plus ou moins d'intelligence que » l'éleveur met à faire consommer sa feuille. Un homme » méthodique et grave, dont les écrits ont puissamment » contribué à répandre l'industrie de la soie dans l'Auver- » gne, M. Amans Carrier, a retiré jusqu'à 1500 fr. d'un » hectare de terre planté en mûriers...... » D'après ces témoignages je n'exagère pas en prétendant que nous pouvons, dans la Moselle, tirer plus de 15 pour cent de notre capital, les terrains et la main-d'œuvre y étant beaucoup moins chers qu'aux bergeries royales, situées à cinq ou six lieues de Paris.

V. *Difficulté d'exploiter une magnanerie.* De toutes les objections, voilà peut-être celle qui préoccupe le plus vivement les personnes tentées de faire chez nous des plantations ; mais de simples observations suffiront pour démontrer que c'est à tort que l'on s'en effraie, et qu'elle n'est fondée qu'en apparence.

Il est en effet trois modes principaux de tirer parti de sa feuille : les uns, comme M. Adam et les planteurs de la Moselle, la font manger par leurs vers : si cette méthode exige certaine assiduité et quelques connaissances spéciales que l'on acquiert bien vite par la pratique et l'observation, elle est aussi plus productive, parce qu'aux bénéfices du planteur l'on joint ceux de l'éleveur. Les autres remettent à des habitants de la campagne la graine des vers, et une quantité suffisante de feuilles de mûrier, à prendre par eux sur leurs arbres. Ces paysans logent et nourrissent les vers à leurs frais ; et, l'éducation terminée, le propriétaire et l'éleveur partagent les cocons dans une proportion déterminée à l'avance, et qui est ordinairement moitié pour chacun. D'autres enfin vendent leur feuille à tant le kilogramme, cueillie ou à prendre sur l'arbre. Le prix en est coté comme chez nous le blé, le foin, l'avoine, etc., et il varie parfois tellement qu'en 1843, dans le midi,

on l'a payé jusqu'à 25 francs le quintal. (Annales, vol. 7, p. 6).

De ces méthodes, les deux premières seront seules employées pendant longtemps dans le pays messin; la troisième ne sera praticable que quand le pays sera devenu tout à fait séricicole. Cela ne peut manquer d'arriver, lorsque nos campagnards auront vu tous les avantages qu'entraîne la culture du mûrier. Alors aussi sa feuille sera cotée chez nous comme elle l'est dans le midi.

Ce serait à tort que certaines personnes regarderaient le premier mode comme impraticable pour les fonctionnaires publics et tous ceux que les affaires retiennent une grande partie de l'année à la ville. Car si nous ouvrons les annales de la société séricicole, nous verrons qu'elle compte parmi ses membres des magnaniers de cette classe, et notamment des procureurs et avocats généraux, des juges et autres magistrats, des intendants militaires, des conseillers de préfecture, des négociants, des avocats, avoués, médecins en exercice, etc. Il n'est pas plus difficile, en effet, de rencontrer à qui confier le soin de sa mûreraie et de sa magnanerie, que l'on peut visiter de temps en temps, que de trouver une personne sûre, à laquelle on remette (suivant le mode de plus d'un de nos fonctionnaires) la surveillance de ses vignes, de ses caves, de son pressoir, de tout son matériel vinicole en un mot. Quoi qu'il en soit c'est à ceux à qui leur indépendance et leurs habitudes permettent d'habiter la campagne pendant la belle saison, que l'industrie sérigène convient par excellence. En suivant la première des trois méthodes ils y trouveront à la fois profit et amusement. Rien n'est en effet plus attrayant que l'éducation de ces utiles lépidoptères. Elle offre à celui qui s'y est une fois livré un plaisir tel, qu'il y a deux ans, un italien dont le fils est établi à Metz, a offert à M. Adam de se fixer avec toute sa famille à Moulins, si

ce planteur voulait lui confier toute sa feuille pour élever par moitié.

Il est reconnu que les femmes conviennent mieux que les hommes pour l'éducation des vers, parce que par constitution et par caractère, elles peuvent leur donner des soins plus délicats et plus assidus. Une brochure publiée sous le titre de : *Influence des femmes sur le développement et le perfectionnement de l'industrie séricicole, Paris* 1844*, par une magnanière*, résume tout ce que doit à ce sexe la production de la soie depuis les temps les plus reculés.

Dans le midi, les hommes s'occupent généralement seuls de la culture du mûrier, les femmes sont chargées d'élever ces intéressants animaux. Dans nos campagnes au contraire, un travail convenable manque partout aux femmes, et l'on est attristé de les voir condamnées par la misère aux mêmes travaux que les hommes, malgré leur constitution comparativement plus faible, et les maladies auxquelles elles sont sujettes. De plus, il existe dans nos villes une foule de jeunes personnes bien nées, que leur peu de fortune oblige de chercher dans les travaux si mal-sains et souvent si peu rétribués de la couture et de la broderie, une ressource qui jointe à leurs faibles revenus, leur permette de vivre bien chétivement. Si l'industrie séricicole était popularisée dans nos contrées, elles pourraient, avec les femmes de la campagne, auxquelles l'âge et les infirmités ne permettent plus un travail fatigant, faire par moitié ou diriger une exploitation sérigène. Elles trouveraient ainsi le moyen de subvenir aux dépenses d'une bonne partie de l'année, dans une occupation salutaire et amusante de quelques semaines de la belle saison. Ce fait est tellement vrai, qu'il n'est pas rare de voir dans le midi, telle vieille paysanne, qui dans nos contrées serait réduite à l'oisiveté, à la mendicité peut-être, faute d'un genre de

travail approprié à ses facultés, retirer d'une seule éducation quatre-vingts, cent, cent vingt francs, suivant ses forces et son aptitude. Aussi cette industrie est-elle bénie par les basses classes du midi, parmi lesquelles elle répand l'aisance et le bonheur.

M'objectera-t-on la difficulté d'improviser de suite un certain nombre d'ouvriers magnaniers dans notre département? Mais à cela je répondrai : que ce n'est pas de suite, mais au fur et à mesure des besoins qu'ils seront nécessaires; qu'avant ce moment il faudra que les plantations aient pris dans la Moselle un plus grand développement; que l'art sérigène n'est pas d'une très-grande difficulté, et qu'avec un peu de goût et d'observation on sera raisonnablement instruit dans le cours d'une éducation; que déjà plusieurs élèves se sont formés dans l'établissement de M. Adam à Moulins; qu'il s'en formera chaque année chez ses confrères, dont le zèle et la complaisance ne feront jamais défaut; qu'ainsi suivant la proportion des besoins l'on trouverait naturellement sous sa main un nombre suffisant d'ouvriers éleveurs.

D'ailleurs si, ce qui n'est pas probable, les ouvriers du pays venaient à manquer, il est un excellent moyen d'y suppléer. Les habitants de certaines parties du midi vont annuellement à 30 ou 35 lieues et plus, de leur village, élever des vers à soie dans les départements séricicoles voisins qui manquent de bras. Si je cite cet exemple, ce n'est point pour engager les planteurs de la Moselle à provoquer, en cas de besoin, de semblables déplacements, mais pour indiquer qu'ils sont indemnisés et au-delà par les profits des éducations. Un moyen plus facile nous est indiqué par M. Adam lui-même, dans sa brochure (p. 35). Avec le concours des chefs de corps en garnison à Metz, surtout du génie qui se recrute dans le midi, il serait, en cas de nécessité, lors de la libération des soldats, facile d'engager

à quelque titre que ce soit à son service, quelques méridionaux, gens tous sériciculteurs, qui prendraient soin des vers à soie pendant la saison. Si même un besoin pressant et imprévu se faisait sentir, j'ai la confiance que l'autorité militaire ne ferait pas plus défaut à notre industrie, qu'elle ne l'a fait à l'agriculture lors des difficiles moissons de 1843 et 1845.

Que l'on cherche donc toutes les hypothèses que peut présenter l'exploitation d'une mûreraie, il sera, je crois, possible d'y donner une solution satisfaisante. De toutes ces hypothèses, la plus défavorable sans doute, serait celle où, toutes ses plantations faites, le planteur ne pourrait ou ne voudrait plus ni les exploiter ni les soigner. Eh bien! je dis que même dans ce cas, il n'aurait pas à se repentir de les avoir opérées! En effet, s'il ne trouvait à les louer pour un long bail à un sériciculteur voisin, il aurait encore la ressource de laisser croître ses arbres abandonnés à eux-mêmes en manière de forêt. Alors même, s'il n'a pas planté dans des terrains de choix, il ne sera pas au dépourvu de retirer de son sol au-delà de toutes les dépenses qu'il aura faites. Car cet arbre abandonné à lui-même, sans culture, mais aussi sans être dépouillé, végète avec une force prodigieuse. Dans peu il lui fournirait un excellent bois pour le charronnage, la menuiserie et l'ébénisterie.

Quelques personnes pourraient être tentées de regarder comme un désavantage considérable pour notre pays messin, le manque d'antécédents séricicoles; mais ce serait à tort: car l'on ne peut nier que les méthodes nouvelles ne l'emportent de beaucoup sur les anciennes, et que ce ne soit un grand bienfait pour une contrée d'y voir introduire celles que l'on appelle de l'école moderne. Les planteurs éclairés du midi en conviennent de bonne foi, et s'appliquent à corriger les unes par les autres. Or, si l'on consulte les Annales on verra les peines infinies, les soins constants

que les hommes de progrès ont déjà pris pour remplacer, dans l'ancienne France séricicole, la routine par des pratiques rationnelles. Ils ont deux opérations à faire, désapprendre leurs ouvriers et les instruire de nouveau. Chez nous, au contraire, à la différence du midi, les campagnards n'ont aucune idée des vers à soie et des mûriers. Rencontrant donc un terrain neuf, *la tabula rasa* du philosophe allemand, nous n'avons, quelques préjugés une fois vaincus, qu'une seule opération à faire : les former aux pratiques de la nouvelle école. Nous bâtissons à notre guise dans leur esprit, sans être arrêtés à chaque instant par des réminiscences anciennes et des objections sans fin. Pour moi je dois avouer que j'ai éprouvé une merveilleuse facilité à former mes ouvriers à la culture des mûriers et à celle du houblon, qui leur étaient parfaitement inconnues.

VI: *Peu de facilité de tirer parti des cocons obtenus.* J'avoue qu'avant l'établissement encore récent, dans le nord et le centre de la France, des filatures centrales, notamment de celles de Dijon et des Champs-Elysées, il était difficile, pour ne pas dire impossible aux éleveurs de ces contrées, de tirer parti de leurs cocons, quelle qu'en fût la qualité. C'est cette difficulté bien sentie qui a donné naissance à ces établissements. Elle était de nature à rebuter les planteurs les plus entreprenants, et à arrêter l'élan qu'ils étaient disposés à donner à l'industrie de la soie. Mais elle n'a pas tardé à être aplanie par ces filatures. Aussi est-ce à ces fabriques que l'on doit surtout les progrès qu'a faits depuis quelques années, dans le centre et le nord du royaume, cette branche de la richesse publique.

Avant qu'elles fonctionnassent, les éleveurs trop éloignés des filatures du midi, n'avaient d'autre ressource que de monter eux-mêmes une petite filature destinée à être alimentée par leurs seuls cocons, et de faire venir des fileuses du midi. Les frais auxquels ils étaient tenus, quelque mi-

nime que fût leur filature, étaient toujours assez élevés pour absorber une bonne partie des bénéfices ; et, d'autre part, l'économie à laquelle ils étaient obligés ne leur permettait pas de filer avec la perfection des grands établissements. D'ailleurs la fileuse n'étant occupée que bien peu de temps dans l'année ne pouvait se perfectionner dans son art. Qu'arrivait-il ? qu'elle ne produisait la plupart du temps que des soies inégales, dépourvues de titre et d'une défaite difficile, quoiqu'au fond de bonne nature. Aussi n'a-t-on pas tardé à reconnaître le vice de ce système ; et la plupart des planteurs qui avaient monté de petites filatures, abandonnant leur matériel, se sont associés avec empressement aux filatures centrales créées par actions.

Ainsi l'état de choses ancien a complètement été modifié par elles. Depuis cette époque, les cocons de la Moselle et ceux des départements entrés depuis peu dans la culture du mûrier, non-seulement se vendent, mais cotés sous le nom commun de *cocons de la Seine* (puisque c'est à Paris qu'on les envoie habituellement) ; ils atteignent chaque année un beau prix, à cause de leur excellente qualité, et on peut désormais leur appliquer aussi le vieux proverbe méridional : « Les cocons, c'est de l'or, la soie, c'est de l'argent. » Je n'en veux pour preuve que les tableaux comparatifs du cours des cocons et de la valeur des soies pour 1843 (Annales, vol. 7, p. 407) et pour 1844 (Idem, vol. 8, p. 360). Nous y verrons effectivement que le prix des cocons, pour la première de ces deux années, n'a pas été inférieur dans la Seine à celui moyen du reste de la France, et que la filature centrale des Champs-Elysées, dont MM. Adam, Henry, Gillot et moi sommes actionnaires fondateurs, a vendu au taux énorme de 90 à 140 francs le kilogramme de soies provenant des départements du centre et du nord de la France, filées par elle, tandis que celles du midi n'ont valu que de 48 à 78 fr. le kilogramme : je reconnaîtrai, il

est vrai, que les premières, filées pour le commerce de Paris, si exigeant dans ses achats, l'avaient été avec un soin extrême et un peu plus de déchet que les autres. En 1844, le prix des cocons de la Seine a été de 4 fr. à 4 fr. 50 c., et celui du reste de la France de 3 fr. à 5 fr. fr. 50 c., en observant que le filateur du midi, à l'exception de celui du nord, obtient 5 pour cent de diminution sur le poids des cocons. Le prix de la soie de la Seine n'est pas coté aux Annales pour 1844. De pareils chiffres répondront victorieusement à ceux qui seraient tentés de dire que le sud de la France produit seul de bonnes qualités de soies, et que nous ne pouvons lutter avec lui.

Notre éloignement des filatures centrales ne peut nous donner une infériorité sur les éducateurs qui en sont plus rapprochés, vu le prix on ne peut plus modéré du roulage. Rien n'est plus facile d'ailleurs que le transport des cocons, même à une grande distance. On les adresse dans de vieux paniers en osier, frais ou étouffés, suivant l'éloignement aux filatures centrales, soit de Paris soit de Dijon, qui les achètent au cours du moment et les filent pour leur compte. Une note de M. de Tillencourt, directeur-fondateur du premier de ces établissements (Annales, vol. 7, p. 245), et son rapport (8 mai 1844) aux actionnaires pour l'année 1843, constatent le fait nouveau que, dans le cours de cette dernière année, il a tiré un bon nombre de lots de cocons, jusqu'à de la Touraine, par la voie d'Orléans. Enfin il viendra un temps où la production de la soie sera assez répandue dans la Moselle, pour que les éducateurs puissent, comme dans d'autres localités, fonder soit à Metz, soit dans les environs, à peu de frais et par actions, une petite filature en commun.

Me voici arrivé au terme de la tâche que je m'étais imposée; je me suis appliqué à la remplir en conscience; je ne sais si j'ai réussi. J'ai énuméré les avantages nombreux

que pouvait offrir à notre département la production de la soie; j'ai tâché de réfuter aussi complètement que la nature et les limites de l'ouvrage me le permettaient, les objections que l'on pouvait y opposer. J'aurais pu donner aussi quelques conseils pratiques, résultat de mes observations et de mes lectures. Mais outre que cela eût été peu séant à un homme presque au début de sa carrière séricicole, la chose était par elle-même inutile; car les Conseils aux nouveaux éducateurs de M. de Boullenois, contiennent tout ce qui peut être dit de bon, d'utile et de pratique dans un ouvrage de cette dimension. Il y avait aussi à tracer les moyens les plus propres à populariser dans notre belle contrée la noble et utile industrie dont je viens de vous entretenir; mais la question est trop difficile et de trop haute portée, pour me le permettre : il faut une main de maître pour traiter de l'économie politique aussi élevée.

L'on trouvera peut-être que j'ai abusé des citations. Dans ce cas je répondrai au lecteur que c'est à tort qu'il se plaint; car au lieu de mes propres pensées et expressions il a eu le plus souvent celles de savants et distingués séricículteurs; il n'a donc fait que gagner au change. Si d'ailleurs les Annales avaient été dans les mains de plus de personnes, je me serais contenté d'y renvoyer purement le lecteur. Il ne me reste donc qu'un regret, c'est celui de n'avoir pu coudre ensemble les idées de ces hommes éminents sans les lier au moyen des miennes, et de n'avoir pu toujours conserver leurs expressions.

Quand j'ai parlé de la Moselle, il ne faut pas croire que je n'avais en vue que le petit coin de terre que nous habitons. J'ai écrit aussi pour la Meurthe où je suis né, la Meuse, les basses Vosges, le haut et le bas Rhin, etc... pour tous les départements voisins qui ont une latitude analogue et jouissent des divers avantages que j'ai signalés dans la Moselle. J'ai dû particulièrement parler de cette

dernière, parce qu'ayant sous les yeux les diverses plantations de mûriers qui s'y sont déjà faites, c'était surtout à elle que je m'adressais.

On sera peut-être bien aise de savoir pourquoi nous autres séricìculteurs, contrairement à ce qui se pratique pour les diverses industries, nous applaudissons aux efforts des nouveaux confrères qui chaque année nous imitent, et nous cherchons à faire naître la concurrence au lieu de l'étouffer. Je n'ignore pas que des personnes malveillantes ont prétendu que l'un de nos collègues ne faisait sonner les résultats par lui obtenus que pour avoir le débit de ses mûriers en pépinière. Mais à celles-là je dirais : Parcourez les pépinières de notre ville, si célèbres dans les fastes horticoles, vous les verrez complètement dépouillées; il ne s'y trouve pas de mûriers à vendre. Ce serait cependant un bonheur pour les planteurs qu'il s'y en rencontrât; car nous ne serions pas obligés, comme cela a eu lieu en 1843, d'en faire venir à grands frais de Paris et d'ailleurs, ou d'en élever nous-mêmes de semis.

A ceux qui nous regardent comme des gens follement engoués et des cerveaux brûlés, je répondrai : Non, nous ne sommes ni l'un ni l'autre, mais des hommes de conviction profonde en l'avenir de l'industrie de la soie dans nos contrées! Ne vous pressez pas de juger, ayez un peu de patience, et dans peu d'années nous vous rendrons manifestes, nous vous ferons toucher du doigt les résultats que vous niez aujourd'hui. Vous désirez connaître notre intérêt? eh bien, le voici :

D'abord l'on peut nous accorder, je suppose, qu'étant tous au-dessus du besoin, ce n'est pas l'appât seul du gain qui nous fait entreprendre les travaux auxquels nous nous livrons. Nos goûts nous y portent. Et puis l'on peut bien aussi supposer que nous sommes quelque peu animés de l'esprit du bien public, et que nous nous laissons toucher par

l'idée de rendre service au pays que nous habitons. Mais un autre motif puissant nous fait désirer également d'être entourés de planteurs :

Ici, à la différence de toute autre industrie, la concurrence n'est pas de longtemps à craindre en France. Le champ le plus vaste est ouvert aux efforts des séricicultéurs de toutes les parties. Nous lisons en effet dans les Conseils (p. 2) : « Dans » l'état actuel de l'industrie nous récoltons chaque année pour » 150 à 200 millions de soie grége, et cependant les besoins » du commerce et de la consommation sont tels que nous » sommes encore forcés de chercher à l'étranger un supplé- » ment considérable, qui s'élève dans certaines années à une » valeur de 60 millions de francs. Pour affranchir le pays » de ce poids onéreux, il n'y avait qu'un moyen, c'était » d'augmenter la production. » « Le développement im- » primé (même p. à la note) à l'industrie séricicole était » d'autant plus impérieusement commandé, que l'Angleterre » dont nous rencontrons toujours la concurrence dans nos » industries, ne songe qu'à lutter avec nous pour la pro- » duction des soies, et encourage de toute sa puissance » de gigantesques plantations de mûriers dans ses colo- » nies. » Il est même des années où le chiffre des soies que la France tire de l'étranger est plus considérable encore. D'après le tableau n° 5 (Annales, vol. 1er, p. 48), on voit que dans l'année 1835 elle en a fait venir du dehors pour 80709 344 fr., dont 72245040 fr. écrue, tant grége que moulinée. D'après M. de Boullenois (Annales, vol. 7, p. 290) « les importations de soies étrangéres, ont dépassé » 72 millions de francs en 1841. »

Ce n'est donc que dans le terme éloigné, où la France produira un surplus de 60 à 80 millions de francs de soie, que la concurrence sera redoutable pour nous. Mais comme les soieries qu'elle fabrique, ont un haut renom dans tout le globe, il est certain qu'il naitra au fur et à mesure de

la fabrication, de nouveaux débouchés, qui lui permettront d'augmenter en proportion la consommation des soies indigènes, qu'elle préférera toujours aux étrangères. La concurrence étant donc en définitive à peu près illusoire, il sera facile de comprendre que nous devons, autour de nous, encourager l'industrie serigène; loin de nous nuire, de nouveaux confrères ne feraient que nous aider.

Isolé en effet, indépendamment de l'émulation qui manque, l'on peut plus difficilement réussir, et c'est là le motif, qui longtemps a nui à l'extension des efforts de M. Adam. Car une foule de circonstances imprévues peuvent momentanément paralyser le planteur et son industrie. Une maladie peut l'atteindre dans le cours d'une éducation. Que deviendront alors ses vers, s'il n'est aidé d'un confrère bienveillant? Sa mûreraie par sa position particulière est atteinte par les gelées printanières, tandis que celles de ses voisins en sont préservées; ou bien il est impérieusement obligé à un voyage lointain, qui le retiendra hors de chez lui pendant toute la belle saison. Que fera-t-il alors de sa graine, s'il ne trouve à la céder à un voisin qui en manque? Il a trop ou pas assez de feuilles pour son éducation, tandis qu'un collègue se trouve dans la position diamétralement opposée. Comment utiliseront-ils, l'un sa feuille, l'autre sa graine, s'ils sont trop éloignés pour faire un échange réciproque de bons offices? Ces explications de détail, superflues pour les uns, étaient cependant nécessaires pour les autres, afin de dessiner complétement notre position.

L'industrie de la soie étant appelée, on le voit, à jouer bientôt un rôle important dans la contrée que nous habitons, il est du devoir des bons citoyens de favoriser le plus possible son introduction dans notre département; car l'on ne peut trop mettre les bonnes choses à la portée de tous. J'avais dit que je m'abstiendrais de parler des moyens d'y arriver. Cependant je ne puis me dispenser d'en signaler

en peu de mots, deux des plus simples et des plus efficaces :

Ce qui manque dans la Moselle, c'est une bonne pépinière de mûriers. Il n'en existe point à Metz de convenablement traitée ; et nos horticulteurs, quel que soit leur juste renom à une foule de titres, ne sont point en position de satisfaire aux exigences des planteurs sérigènes. Nous sommes donc obligés de faire venir le mûrier de Paris et des environs, ou du midi qui seul le fournissait il y a dix ans, et cela avec des frais, des risques, des soins et des soucis infinis. Une bonne pépinière départementale, où cet utile végétal serait spécialement cultivé suivant les règles de la nouvelle école, mises en concordance avec les circonstances locales, serait ce qu'il y aurait de plus désirable. Là, chaque nouveau planteur pourrait, sans déplacement, à peu de frais et avec toutes les garanties de réussite, faire son choix et s'approvisionner. Les frais de transport et les chances de mortalité seraient en quelque sorte annulés. Ce n'est pas là une idée nouvelle ; elle a été mise à exécution pour le mûrier avec un plein succès dans différents départements du centre et du nord de la France, et pour les autres arbres, dans celui même que nous habitons.

Un second moyen, serait que les personnes qui en ont la possibilité et le loisir, et qui ont aussi dans le mûrier une foi assez robuste, en plantassent suivant leurs facultés, un certain nombre, en hautes comme en basses tiges, greffés et sauvageons, dans de bons comme dans de médiocres terrains, chacun selon sa commodité ; l'un en champ et suivant les distances prescrites, l'autre dans quelque place vide ; celui-ci en taillis et comme tout autre arbre forestier, dans des friches ou terres vagues, celui-là en haie autour de ses héritages ; un autre, comme le roi à Neuilly, dans son jardin anglais, ainsi qu'on le ferait de tout autre arbre d'agrément ou d'utilité. Le mûrier offre une

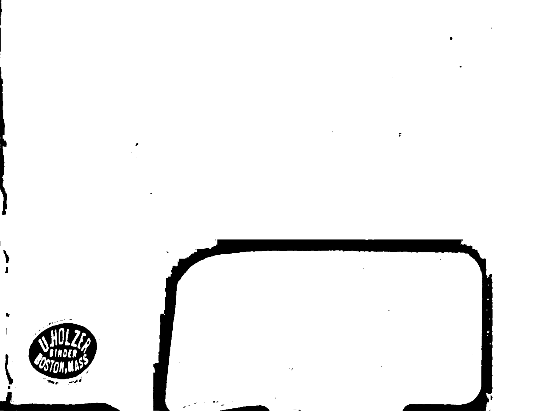
très-belle végétation et son feuillage n'est pas indigne d'entrer dans la composition d'un massif d'arbres. Ceux qui, possesseurs de friches n'en voudraient pas faire la dépense, ou les communes qui, comme toutes celles de la vallée de la Moselle sont propriétaires de nombreuses terres incultes, pourraient les abandonner pour un long terme à des planteurs. Ceux-ci les défricheraient, y feraient des plantations à leurs frais, et au bout d'un certain laps de temps, les laisseurs se trouveraient propriétaires sans bourse délier d'un sol fertilisé et productif, à la place d'une terre rebelle et inféconde.

Quelques personnes d'une haute portée ont eu l'heureuse pensée de repeupler certaines hauteurs des environs du mont St-Quentin, au moyen de plantations de saules et autres arbres des forêts. C'est là une idée dont le public doit leur savoir gré, puisque, par ce moyen elles ont donné l'exemple d'opposer un contrepoids à l'œuvre de défrichement de nos forêts qui se poursuit d'une manière effrayante pour l'avenir de la France et, suivant une vieille maxime, la menace d'une perte certaine. Mais combien n'eussent-elles pas mieux encore mérité du pays, si à la place d'arbres utiles pour le chauffage seul, elles eussent planté comme M. le docteur Haro, des arbres qui, indépendamment du bois que produit l'élagage, leur eussent offert encore un produit plus avantageux dans leurs feuilles! Le mûrier se plairait très-bien sur ces hauteurs; j'en ai la conviction, et mon expérience jointe à celle de ce sériciculteur me prouve qu'elle est fondée.

Jusqu'ici dans le nord de la France, on n'a encore vu que les propriétaires aisés planter des mûriers et se livrer à l'éducation des vers à soie. Il n'en pouvait être autrement; c'est la marche de la nature. Il est bien clair que les riches seuls peuvent donner le branle à cette industrie, comme à toute autre. Car le campagnard, peu innovateur par carac-

tère, ne croira, comme c'est son habitude, au mûrier et à l'insecte à qui il fournit la nourriture, que lorsqu'il aura vu les résultats de gens placés au-dessus de lui; je me trompe, que lorsqu'il entendra sonner les écus qu'ils auront produits. Et d'ailleurs fût-il moins défiant, eût-il plus de foi en l'industrie séricicole, sa fortune ne lui permettrait souvent pas, quelque modiques qu'elles soient, de faire les dépenses nécessaires et de laisser sa terre improductive trois ou quatre années. Ce n'est pas, on le comprend, un simple paysan, une pauvre femme de la campagne, qui imagineront jamais d'introduire dans leur village, une industrie jusqu'alors inconnue pour eux : il faut que l'exemple vienne d'en haut.

C'est donc à vous, qui êtes placés au-dessus du pauvre par votre intelligence et votre fortune, c'est à vous, riches et savants, que je dois m'adresser en finissant. Plantez, vous dirai-je, plantez des mûriers sans vous lasser! c'est à vous que ce travail est dévolu. Plantez donc sans vous inquiéter du sort qui est réservé aux arbres vos élèves. Les pauvres sauront bien, d'après une impulsion donnée, en utiliser la feuille, quand le temps en sera venu. Car aux personnes riches et intelligentes, chez nous comme partout, appartient la culture de ce précieux végétal; et aux pauvres est réservé aussi le travail de l'utiliser, et l'éducation des vers à soie. Puissé-je voir, à ma voix, vos champs se couvrir de mûriers, et les chaumières de nos campagnards mosellans se transformer en autant de magnaneries : alors la reconnaissance du pays ne fera pas défaut à ceux qui auront fondé les premiers établissements séricicoles!


U. HOLZER
BINDER
BOSTON, MASS.

Ar